

ADHÉREZ À L'IRIS ET...

- Bénéficiez de places réservées* et garanties sur **l'ensemble de nos événements grand public** avec un accès « coupe-file ».
- Suivez les conférences-débats de l'IRIS **en direct en ligne** où que vous soyez, et retrouvez-les **en vidéo** et/ou **en podcast** au sein d'un espace en ligne qui vous est réservé.
- Participez régulièrement à des **sessions de questions/réponses en ligne** avec un chercheur de l'IRIS sur un sujet géopolitique.
- Recevez *L'Année stratégique 2022* (parution automne 2021).
- Bénéficiez d'une **remise de 5%** sur l'ensemble des ouvrages commercialisés par l'IRIS.
- Obtenez un **tarif préférentiel** pour l'accès aux programmes de **formation courtes****.
- Abonnez-vous à *La Revue internationale et stratégique* (4 numéros/an) à un tarif privilégié et bénéficiez d'une **bibliothèque numérique d'anciens numéros**.

* L'inscription aux événements reste obligatoire. Les places sont réservées jusqu'au démarrage de la manifestation.

** Plus d'informations sur le site internet de l'IRIS.

Adhésion équipe pédagogique, étudiant, sans emploi⁽²⁾ : 35€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format papier et électronique : 85€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format électronique uniquement : 65€

Adhésion individuelle⁽¹⁾ : 70€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format papier et électronique : 120€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format électronique uniquement : 100€

Adhésion Institutions/Entreprises⁽³⁾ : 250€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format papier et électronique : 300€

Avec l'abonnement à *La revue internationale et stratégique* format électronique uniquement : 280€

RENSEIGNEMENTS

adhesion@iris-france.org

Tél : +33 (0)1 53 27 67 97

(1) Les personnes physiques peuvent adhérer en qualité d'adhérent individuel ou bienfaiteur.

(2) Tarifs appliqués sur justificatif. Par « équipe pédagogique » est entendu les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur.

(3) Les personnes morales (entreprises, associations...) peuvent adhérer à l'IRIS uniquement sous ce statut. Accès à 1 événement restreint sur l'année. Cette adhésion est pour 1 salarié, merci de nous contacter pour une offre groupée.

Civilité : Mme Mlle M.

Coordonnées : personnelles professionnelles

> NOM > PRÉNOM

> ORGANISATION > FONCTION

> ADRESSE

> CODE POSTAL > VILLE > PAYS

> TÉLÉPHONE > E-MAIL

Je joins un chèque d'un montant de à l'ordre de « IRIS Association » correspondant à la cotisation pour l'année civile 2021 (de janvier à décembre).